



## FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

### « Marais du Nord Médoc » FR7210065

#### **Le programme Natura 2000 en bref :**

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains.

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

#### • Présentation du site

Le site des Marais du Nord Médoc est situé à l'extrémité nord du département de la Gironde. Le territoire du Médoc, de forme triangulaire, est délimité à l'ouest par l'océan Atlantique et à l'est par l'estuaire de la Gironde. Le Site retenu couvre environ 23 000 ha et s'étend sur 16 communes. Ce territoire se situe sous l'un des principaux axes migratoires utilisés par l'avifaune migratrice.

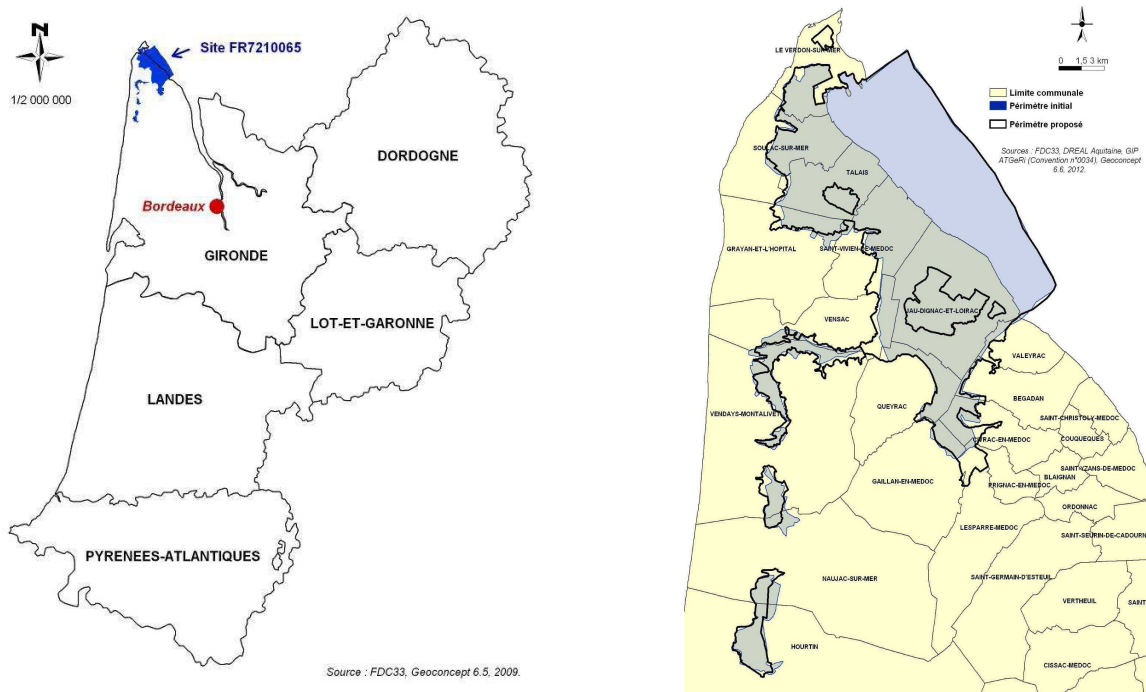
Les Marais du Nord Médoc sont caractérisés par trois grands ensembles de milieux : les marais d'arrière dune, à l'ouest du site, caractérisés par des zones très humides, voire tourbeuses, les mattes et palus, au centre du site, composés de milieux asséchés pour les cultures (mattes) et de marais mouillés (palus), les marais maritimes endigués, situés au nord du site, seuls marais saumâtres du site.

Les activités économiques du site sont principalement l'agriculture et l'élevage, qui occupent une grande partie de l'espace. Les mattes, le long de l'estuaire et sur la partie nord du site, concentrent les grandes cultures. La partie sud présente des cultures en alternance avec des prairies, ainsi que quelques vignes. Les palus quant à eux sont dominés par les prairies utilisées pour l'élevage et la chasse. En revanche, les marais d'arrière dune ne sont pas particulièrement occupés par une activité agricole, mais sont marqués par la présence forte des chasseurs au gibier d'eau et sont également concernés par une activité sylvicole et forestière importante, en grande partie gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

Le site des Marais du Nord Médoc est particulièrement apprécié par les touristes, ce qui développe une activité économique importante.

A noter enfin la zone portuaire du Verdon-sur-Mer (pour partie incluse dans le site), qui présente la particularité d'être un site industriel dont le développement est une priorité que fait valoir l'État dans les différents documents d'aménagement et de planification liés au site.

## • La cartographie du site « Marais du Nord Médoc »



## • Les espèces présentes et leur hiérarchisation

Les observations de terrain ont permis de mettre à jour des habitats et des espèces ayant justifié la désignation du site au titre de la Directive «Oiseaux».

Les espèces d'intérêt communautaire inscrits à l'Annexe I de la Directive "Oiseaux" identifiés sur le site des Marais du Nord Médoc sont au nombre de quarante-deux, parmi lesquels dix-sept espèces sont nicheuses sur le site.

- Aigrette garzette, Avocette élégante, Balbuzard pêcheur, Barge rousse, Bécasseau variable, Bihoreau gris, Blongios nain, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Butor étoilé, Chevalier sylvain, Cigogne blanche, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc, Crabier chevelu, Echasse blanche, Elanion blanc, Engoulevant d'Europe, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Gorge-bleue à miroir, Grande aigrette, Gravelot à collier interrompu, Grue cendrée, Guifette moustac, Guifette noire, Héron pourpré, Hibou des marais, Marouette ponctuée, Martin pêcheur d'Europe, Milan noir, Milan royal, Oedicnème criard, Phragmite aquatique, Pié-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Pluvier doré, Râle des genets, Spatule blanche.

Le site est caractérisé par une diversité d'habitats naturels remarquable (cf. Site Natura 2000 des « Marais du Bas Médoc » et « Marais du Haut Médoc ») permettant l'accueil des oiseaux (mares, prairies humides, haies...). Sa position sur un axe migratoire européen majeur fait de cet ensemble de milieux un site remarquable à l'échelle nationale et internationale pour l'avifaune. Il est utilisé comme site de nidification, comme zone de halte migratoire et comme lieu d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

## • Les enjeux de conservation

A partir des enjeux « habitats » et « espèces » d'intérêt communautaire croisés au diagnostic socio-économique, 3 enjeux de conservation ont pu être définis afin d'orienter les propositions de gestion à mettre en place :

- Enjeu 1 : Conserver et favoriser les habitats et les espèces d'intérêt communautaire : cet enjeu dépend essentiellement du maintien des activités humaines présentes sur le site favorables à la biodiversité. Il implique de favoriser ou de maintenir une mosaïque d'habitats naturels et de maintenir et améliorer les continuités écologiques du site.
- Enjeu 2 : Préserver les fonctionnalités de l'hydrosystème et des milieux associés et améliorer la qualité de l'eau : la plupart des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site sont étroitement liés au bon fonctionnement hydraulique des marais (gestion des niveaux d'eau, fonctionnalités des ouvrages hydrauliques, libre circulation des espèces inféodées au cours d'eau et aux berges...) et au maintien voire à l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Enjeu 3 : Lutter contre les espèces invasives et indésirables : les 2 enjeux précédents ne peuvent être dissociés de la lutte contre les espèces exotiques invasives menaçant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

La définition des enjeux de conservation du site a permis de définir huit objectifs de conservation qui répondent à une stratégie de gestion mise en place en collaboration avec les acteurs locaux :

- Conserver et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire non forestiers,
- Conserver et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire,
- Maintenir ou restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau, fossés et plans d'eau du site,
- Restaurer et préserver la qualité des eaux,
- Lutter contre la régression du Vison d'Europe en diminuant ses risques de mortalité,
- Lutter contre les espèces invasives et indésirables,
- Améliorer les connaissances et développer des outils de suivi,
- Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site

Afin de répondre à ces objectifs, plusieurs outils sont utilisés :

- La charte (recueil des "bonnes pratiques" réalisées sur le site),
- des contrats Natura 2000 proposés aux exploitants, propriétaires ou ayants droits (impliquant des engagements rémunérés).

## • Les enjeux socio économiques

Différents types d'activités sont recensés :

- L'agriculture culture céréalière et l'élevage (bovins) occupent une grande partie de l'espace sur les communes faisant partie du site Natura 2000.
- Présence de cinq exploitations professionnelles aquacoles qui occupent 200 ha .

- Les forêts communales et domaniales constituent une ressource sylvicole sur plus de 3284 ha
- La chasse, la pêche, la randonnée et le tourisme alimentent l'économie locale
- La zone portuaire et le développement industriel lié vont influencer de plus en plus fortement sur le site Natura 2000.
- Six zones de développement éolien sont identifiées sur le site (Le Verdon Naujc et Queyrac)

*Pour aller plus loin...*

**Structure porteuse et animateur :**

Structure porteuse : Syndicat mixte Pays Médoc : présidente -  
Martine Noverraz

Structure animatrice : Fédération Départementale des Chasseurs de  
la Gironde, Laetitia Maloubier - [agri-environnement@pays-  
medoc.com](mailto:agri-environnement@pays-medoc.com)

DDTM/Service Eau et Nature/**Natura 2000**

**Tel** : 05 56 24 86 69 / 05 56 24 88 86

**Sites internet :**

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

- Site DREAL : [http://www.donnees.aquitaine.developpement-  
durable.gouv.fr/DREAL/](http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/)

- Portail de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) :  
<http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs>